

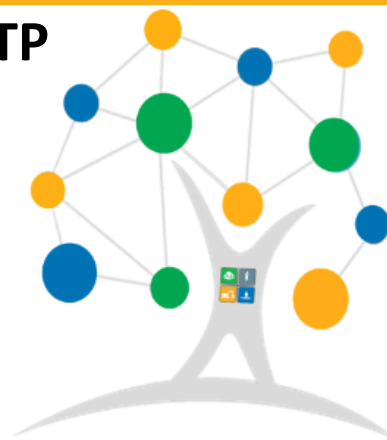


LA LETTRE D'INFOS CNATP



cnatp@cnatp.org

www.cnatp.org



Les membres du Conseil d'administration et les collaborateurs de la CNATP vous souhaitent une très belle année 2022, pleine de réussite, de succès et de bonne santé !!!

EN BREF...

- Salaires Cadres TP 2022 toutes régions
- Salaires Paysages 2022 toutes régions
- Salaires régionaux TP Ouvriers, ETAM et Indemnités petits déplacements 2022
- Rappel : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (encore possible jusqu'au 31 mars 2022)
- 25 % de remise sur la création ou la refonte de votre site internet avec notre partenaire SIMPLEBO

- SMIC HORAIRE 2022 : Taux horaire : 10,57 € SMIC mensuel (pour 151.67 heures) : 1 603,12 €
- PLAFOND SECURITE SOCIALE 2022 : inchangé par rapport à 2021 : 3 428 € / mois
- MONTANT MINIMUM GARANTI (MG) 2022 : 3.76 €



BOOSTEZ VOTRE VISIBILITÉ EN 2022

-25% sur la création
ou refonte de votre site

→ [Rendez-vous page 4](#)

I/ Salaires Cadres Travaux Publics 2022 (toutes régions)



Les partenaires sociaux se sont réunis le 20 octobre 2021 dans le cadre de la commission permanente de négociation et d'interprétation afin de négocier sur les salaires des Cadres TP pour l'année 2022.

A l'issue de cette négociation, les demandes des Organisations Syndicales ne pouvant être acceptées, la CNATP a décidé de fixer les salaires minima par décision unilatérale ci-dessous :

(DU signée par la FNTF)

A compter du 1^{er} janvier 2022 :

A1	30 194 €
A2	32 840 €
B	34 424 €
B1	37 043 €
B2	39 435 €
B3	41 061 €
B4	44 234 €
C1	46 084 €
C2	53 710 €

Pour les cadres bénéficiant d'une convention forfait jours sur l'année :

A1	34 723 €
A2	37 766 €
B	39 587 €
B1	42 599 €
B2	45 351 €
B3	47 220 €
B4	50 869 €
C1	52 997 €
C2	61 767 €

II/ Salaires PAYSAGES 2022 (toutes régions)

Avenant n° 31 du 8 septembre 2021, **applicable au 1er janvier 2022**

Etendu par arrêté du 24 novembre 2021, JORF 1^{er} décembre 2021



Ouvriers :

Position	Taux horaire brut (euros)	Salaires mensuel brut (151,67 h) (euros)
0.1	10,58	1 604,67
0.2	10,82	1 641,07
0.3	10,92	1 656,24
0.4	11,15	1 691,12
0.5	11,56	1 753,31
0.6	12,09	1 833,69

Employés :

Position	Taux horaire brut (euros)	Salaire mensuel brut (151,67 h) (euros)
E. 1	10,69	1 621,35
E. 2	10,93	1 657,75
E. 3	11,39	1 727,52
E. 4	12,09	1 833,69

Techniciens et Agents de Maîtrise :

Position	Salaire mensuel brut pour 151,67 h (euros)
TAM. 1	2 013
TAM. 2	2 112
TAM. 3	2 263
TAM. 4	2 481

Les dispositions particulières propres aux techniciens et agents de maîtrise chapitre II [article 5 bis](#) (salaires) de la convention collective nationale du paysage du 10 octobre 2008, en forfait jours sur la base de 218 jours sont modifiées par les dispositions suivantes :

Position	Salaire mensuel brut
TAM. 1 Forfait jour	2 315
TAM. 2 Forfait jour	2 429
TAM. 3 Forfait jour	2 602
TAM. 4 Forfait jour	2 853

III/ Salaires des Ouvriers, ETAM et des indemnités de petits déplacements TRAVAUX PUBLICS 2022 dans votre Région

→ Consultez les Salaires des Ouvriers, ETAM et des indemnités de petits déplacements TP 2022 dans votre Région sur :

<https://espace-adherent.cnatp.org/minima-de-salaires-et-indemnites-de-petits-deplacements>



La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite « prime macron » a été reconduite avec de nouvelles conditions.

Montant maximal, salariés concernés, conditions à remplir, faisons le point sur l'application de cette prime :

A qui peut-on verser la prime exceptionnelle ?

Cette prime peut être attribuée à l'ensemble des salariés ayant perçu au cours des 12 mois précédant son versement une rémunération inférieure à 3 fois la valeur annuelle du SMIC (55 965 € brut).

Quel est le montant maximal de la prime ?

Les entreprises de moins de 50 salariés peuvent verser une prime d'un montant maximal de 2 000 € (Plus de 50 salariés : montant maximal de 1 000 € sauf accord d'intéressement sous conditions).

Peut-elle se substituer à une autre prime ?

Elle ne peut se substituer à aucun des éléments de rémunération versés par l'employeur ou qui deviennent obligatoires en vertu de règles légales, contractuelles ou d'usage. Elle ne peut non plus se substituer à des augmentations de rémunération ni à des primes prévues par un accord salarial, le contrat de travail ou les usages en vigueur dans l'entreprise.

Quand la prime peut-elle être versée ?

Elle peut être versée entre le 1^{er} juin 2021 et jusqu'au 31 mars 2022.

Quelles sont les démarches à effectuer pour pouvoir verser cette prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ?

Le versement de la prime doit faire suite à une décision unilatérale de l'employeur, le Comité Sociale et Economique (CSE) doit être informé (si vous en avez un).

→ **Modèle en annexe 1**

Sur quoi porte l'exonération ?

Elle est exonérée dans la limite de 2000 € par bénéficiaire pour les entreprises de moins de 50 salariés, et dans la limite de 1 000 € (ou 2000 € si accord d'intéressement) par bénéficiaire pour les entreprises de plus de 50 salariés, de :

- Des cotisations et contributions patronales et salariales d'origine légale ou conventionnelle ainsi que des participations, taxes et contributions dues au titre de l'effort à la construction, à la formation professionnelle continue et de la taxe d'apprentissage ;
- De l'impôt sur le revenu.



The banner features the Simplébo logo on the left and a woman looking at her phone on the right. The central text reads: '-25% pour la création ou la refonte de votre site internet avec notre partenaire Simplébo'. Below this, it says 'Remise exceptionnelle pour le réseau CNATP du 1er au 31 janvier 2022' and 'Créer votre site web'. At the bottom, three icons represent 'Développer votre activité', 'Améliorer votre visibilité', and 'Conseiller dédié'.

Pour entrer en contact avec SIMPLEBO et être recontacté dans les 24h : <https://urlz.fr/h7vo>
ou rendez-vous sur le site <https://www.cnatp.org/>